

F-5049.2  
C12

## RÉPONSE

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, en date du 7 avril 1876, demandant copie de toute la correspondance entre le gouvernement fédéral et le gouvernement des Etats-Unis au sujet de la délimitation de la frontière entre l'Alaska et la Colombie-Britannique.

Par ordre,

R. W. SCOTT,  
*Secrétaire d'Etat.*

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT,  
OTTAWA, 12 avril 1876.

*Le comte de Carnarvon au comte de Dufferin.*

(Canada--No. 251.)

DOWNING STREET,  
22 octobre 1875.

MILORD,—J'ai l'honneur de transmettre à Votre Seigneurie une copie d'une dépêche de l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington, relatant une conférence avec M. Fish au sujet de l'établissement de quelques sujets anglais à un point près de la rivière Stickeen, que les officiers américains prétendent être sur le territoire des Etats-Unis et plus bas que la douane anglaise, que l'on dit avoir été construite aussi sur le territoire américain.

Vu les faits allégués par M. Fish, il semble désirable au gouvernement de Sa Majesté qu'un officier soit envoyé par votre gouvernement ou par le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique pour constater si l'établissement et la douane anglaise en question sont dans les limites du territoire britannique.

Je serai heureux d'être informé si votre gouvernement est disposé à agir dans ce sens.

J'ai, etc.,

CARNARVON.

*Sir Edward Thornton au comte de Derby.*

(No. 269.)

WASHINGTON, 27 septembre 1875.

MILORD,—Dans une entrevue avec M. Fish, le 23 courant, il m'a lu une couple de lettres qui avaient été reçues du percepteur des douanes des Etats-Unis à Sitka, Alaska, dans lesquelles le percepteur dit qu'un certain nombre de sujets anglais se